

## . Les larmes de Monique Olivier

A.-C. D. L

25/04/2008 | Mise à jour : 09:03 |



Tremblante, Monique Olivier, jugée pour complicité au côté de Michel Fourniret, a refusé jeudi de prendre la parole. Crédits photo : Le Figaro

La cour d'assises des Ardennes s'est laissé surprendre, jeudi, par l'émotion de Monique Olivier. Tandis que le médecin légiste commençait à exposer ses conclusions concernant la mort de Céline Saison, assassinée en 2000, la complice présumée de Michel Fourniret a fondu en larmes. Tremblante, elle a refusé de prendre la parole. «Depuis un mois, on entend des choses abominables, a relevé Me Gérard Chemla, avocat de plusieurs parties civiles. Je veux comprendre pourquoi elle pleure.» Volant à la rescousse de sa cliente, l'avocat de Monique Olivier a simplement souligné qu'il ne fallait pas «se fier aux apparences». «Il faut aussi concevoir que c'est difficile d'être jugé, a indiqué à la cour Me Jean-Paul Delgenès. Il lui arrive de craquer, c'est le cas aujourd'hui.» Longuement questionné par le président Latapie, Michel Fourniret a quant à lui reconnu «sous l'angle juridique» le viol de Céline Saison, qu'il avait nié à l'audience le jour précédent.